

<https://www.snetap-fsu.fr/19-octobre-2023-journee-nationale-ATLS.html>



19 octobre 2023 : journée nationale ATLS

- Métiers - Administratif.ve -

Date de mise en ligne : mercredi 6 septembre 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

JOURNÉE NATIONALE ATLS

Vous êtes : Administratif.ve, Technicien.ne, personnel de Laboratoire ou de Santé de l'enseignement technique agricole ou maritime ?

Vous souhaitez en savoir plus sur vos droits :

Temps de travail

Rémunération

Congés

Carrière

Permanence

Conditions de travail

**Jeudi 19 octobre 2023 à 09h30
à la bourse du travail de Paris**

**Participez à cette journée collective
constructive et conviviale en vous inscrivant
par mail auprès de journee.atls@snetap-fsu.fr**

En vous inscrivant avant le 19 septembre 2023 et en déposant la demande d'autorisation d'absence qui vous sera adressée, vous bénéficiez du droit à congés pour formation syndicale ne nécessitant pas de récupération. Prise en charge des frais des adhérent·es par leur syndicat. Pour les sympathisant·es, voir auprès de la section locale.



POUR le service public et ses agent·e-s
la transformation sociale et environnementale

L'Élan commun organise une journée nationale de regroupement des Administratif·ves, Technicien·nes, personnel de Laboratoire ou de Santé de l'Enseignement Technique Agricole

ou Maritime.

Cette journée s'inscrit dans le droit à la formation syndicale. L'inscription avant le 19 septembre vaut autorisation d'absence.

Elle se déroulera sur Paris le jeudi 19 octobre de 09h30 à 17h, à la bourse du Travail de Paris.

Pourquoi cette journée ?

Échanger entre collègues de différents établissements pour partager nos expériences est essentiel. Sortir d'un certain isolement et se mobiliser pour défendre nos missions et faire reconnaître les spécificités de nos missions.

Quel est le programme ?

Notre regroupement articulé en deux temps permettra le matin :

- De vous informer sur l'actualité des syndicats de l'Élan commun,
- D'informer sur l'actualité de notre ministère,
- D'aborder les questions statutaires et indemnitaires et d'aborder l'épineux sujet des perspectives d'évolutions professionnelles.

Parce que se rencontrer, se connaître nous rend plus fort : cette journée est l'opportunité de se structurer et de construire entre adhérent.es un collectif de personnes qui se connaissent, échangent et collaborent. Ce moment est essentiel pour construire l'expertise des représentant.es que nous sommes face à l'administration.

Le déjeuner sera l'occasion d'un moment convivial et l'après-midi, organisée sous forme d'ateliers plus spécifiques, permettra de se retrouver pour échanger plus précisément sur notre métier et la réalité de notre quotidien.

Enfin un temps de restitution de ces ateliers nous permettra d'élaborer une synthèse et un socle de revendications et de demandes à porter auprès de notre administration.

Modalités pratiques de participation

La demande de congé pour formation syndicale ([voir ici la fiche de demande](#)) doit être déposée avant le 19 septembre 2023.

19 octobre 2023 : journée nationale ATLS

Concernant les frais de déplacement : Le SNETAP-[FSU](#) prendra en charge le déplacement des syndiqué.es à jour de cotisation. Une fiche de frais vous sera remise à votre arrivée et vous repartirez avec un chèque correspondant aux frais engagés sur justificatifs.

Les collègues sympathisant.es qui souhaitent participer sont les bienvenu.es. Rapprochez-vous de votre section locale ou à défaut de la section régionale dont vous pouvez retrouver les coordonnées ici :

<https://regions-snetap-fsu.fr>

Inscrivez-vous en adressant un mail à journee.atls@snetap-fsu.fr

Attention : le SNETAP-FSU proposera cet automne une réunion plus spécifique en direction des collègues des établissements de l'Enseignement Supérieur Agricole.